



Nouvelles orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés

EGPA
rentrée
2009



- **Intervenants :**
 - IEN ASH et IEN ET
 - Directeur de SEGPA, professeurs PLP

Objectif de professionnalisation

A l'issue de l'action de formation, les participants seront en mesure de :

- **Mettre en œuvre les nouvelles orientations pédagogiques relatives à l'enseignement général, à l'enseignement professionnel et technologique en SEGPA**

Objectifs pédagogiques :

Dans le cadre de l'action de formation, les participants seront en mesure de :

- 1 - Exprimer des questions et / ou préoccupations relatives au thème de l'action de formation**
- 2 – Appréhender le cadre de mise en œuvre des enseignements généraux et professionnels adaptés**
- 3 – Identifier les principales orientations pédagogiques en enseignement général, en enseignement professionnel et technologique**
- 4 - Identifier les principes retenus au titre du projet académique des EGPA**
- 5 – Identifier les objectifs, les finalités et les modalités de mise en œuvre des nouvelles orientations pédagogiques**
- 6 – Appréhender le cadre de mise en œuvre des enseignements professionnels et technologiques des différents champs professionnels**

**OBJECTIF 2 –
Appréhender le cadre de mise en œuvre
des enseignements généraux et professionnels adaptés**

Les textes de référence

-
- Décret n° 2003-812 du 26 août 2003
 - Arrêté du 7 décembre 2005
 - Circulaire n° 2003-134 du 8 septembre 2003
 - Circulaire n°2006-139 du 29 août 2006
 - Circulaire n°2009-060 du 24 avril 2009
(complète la circulaire n° 2006-139, annule et remplace la circulaire n°98-129 du 19 juin 1998 et de la note de service 8-128 du 19 juin 1998)



**OBJECTIF 2 –
Appréhender le cadre de mise en œuvre
des enseignements généraux et professionnels adaptés**

Circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009

« Le collège dispense à chaque élève, sans distinction, une formation dont le premier objectif est l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, défini en application de l'art. L. 122-1-1 du code de l'éducation.

Les collégiens reçoivent une formation qui s'inscrit dans les finalités d'ensemble du collège et qui leur permet de construire un projet personnel d'orientation; Tous les élèves doivent, à l'issue de cette formation, être en mesure d'accéder à une formation en LP, EREA, CFA, les conduisant à une qualification de niveau V.

La formation dispensée aux élèves conjugue un enseignement général et des enseignements complémentaires (ent technologique et prof) et requiert des démarches et des conditions pédagogiques adaptées ».





Pourquoi une nouvelle circulaire ?

Une réponse à trois impératifs

- **Adapter les enseignements généraux dispensés en SEGPA aux exigences du socle commun des connaissances et des compétences** (*Décret n°2006-830 du 11 juillet 2006*)
- **Inscrire les activités liées à une première approche de formation professionnelle dans le cadre de la réglementation relative à la proscription de l'utilisation des machines dangereuses** (*Directive européenne sur la protection des jeunes au travail - 94/33/CE du 22 juin 1994*)
- **Renforcer l'accès à une qualification de niveau V au moins préparée en lycée professionnel, EREA ou CFA**



OBJECTIF 3 -

Identifier les principales orientations pédagogiques en enseignement général, en enseignement professionnel et technologique

Le contenu de la circulaire

Circulaire n° 2009-060 du 24 avril 2009

BOEN n° 18 du 30 avril 2009

1- Principes d'organisation pédagogique

2 - Acquisition du socle commun

3 - Préparation à l'accès à une formation professionnelle XXX



1 - Principes d'organisation pédagogique

La SEGPA bénéficie d'une **dotation horaire fléchée et identifiée** au sein de la DGH du collège

Elle permet de **couvrir tous besoins des élèves** et d'assurer la **continuité des enseignements**





Un processus d'enseignement dynamique et adapté

- Pratiques de différenciation et d'individualisation
- Pratiques de projet
- Situations de recherche et résolution de problèmes, favorisant les interactions
- Exercices d'entraînement
- Organisation des traces écrites pour une organisation méthodique des connaissances





Le projet individuel de formation

- Repose sur un diagnostic dès le début de la 6^{ème}
- Fixe des priorités d'apprentissage
- Définit les formes de l'action pédagogique à mettre en œuvre
- Est évolutif et régulé
- Est un objectif prioritaire des concertations de l'équipe enseignante





Le livret personnel des compétences



Est renseigné par l'enseignant de référence de chaque division, après consultation de l'équipe pédagogique



Enregistre la validation progressive des compétences



A une fonction certificative



A une fonction formative et associe l'élève au constat de ses progrès





Le bilan annuel

- Est établi par le directeur adjoint chargé de la SEGPA
S'appuie sur le livret et sur les évaluations propres aux
champ professionnels
- Explicite le projet de formation et d'orientation de
l'élève
- Est transmis aux parents et, éventuellement, à la CDO
Est transmis au LP ou au CFA



Retour diapo 7





2 - L'acquisition du socle

Quatre principes directeurs

- - Les programmes du collège
- – Les compétences du socle
- – L'adaptation des démarches et des supports
- – L'articulation transdisciplinaire, incluant les enseignements de préparation à l'accès à une formation professionnelle





La validation du parcours à l'issue de la classe de 3^{ème}

- L'élève a parachevé **son projet d'orientation**, c'est-à-dire le choix d'un dispositif de formation et le choix d'une spécialité.
- **Deux types de certification :**
 - le certificat de formation générale
 - la validation d'un nombre aussi grand que possible de compétences du socle commun
 - pour quelques élèves, le diplôme national du brevet peut être envisagé.





Ce qu'introduit ou précise la circulaire de 2009

Socle commun

- Les enseignements en SEGPA s'appuient sur les programmes et compétences visés en collège
- Apprentissages à mener en liaison avec les 7 piliers du socle commun, pour chacune des disciplines
- Mise en œuvre, suivi et validation des parcours : projet individuel de formation, bilan annuel





Une organisation pédagogique spécifique au sein du collège

Une équipe pédagogique resserrée, garante de la cohérence, de la continuité et de l'efficacité des enseignements.

Un enseignant de référence qui aide les élèves à construire leurs relations au sein du groupe classe et du collège et à s'impliquer de façon responsable dans leur parcours d'apprentissage, avec une attention particulière aux élèves les plus en difficulté.





Une organisation pédagogique spécifique au sein du collège

En langues vivantes, continuité de l'enseignement dans la même langue de la 6ème à la 3ème.

Certains élèves de SEGPA peuvent, dans une discipline donnée, **tirer profit de l'enseignement dispensé dans une autre classe du collège.**

[Retour diapo 7](#)





3 – Préparation à l'accès à une formation professionnelle

- Découverte des divers champs professionnels dès la 4e (activités de production de biens, de production de services)
- Activités pratiques au sein des plateaux techniques
- Activités de découverte professionnelle
- Stages en milieu professionnel
- Choix du champ professionnel à la fin de la 4e

Approche concrète des métiers

Conduite de projets techniques

Découverte des métiers, des entreprises, des formations

Elaboration progressive du projet personnel d'orientation





Ce qu'introduit ou précise la circulaire

5 champs professionnels en classe de 4e, 3e

XX

Principes

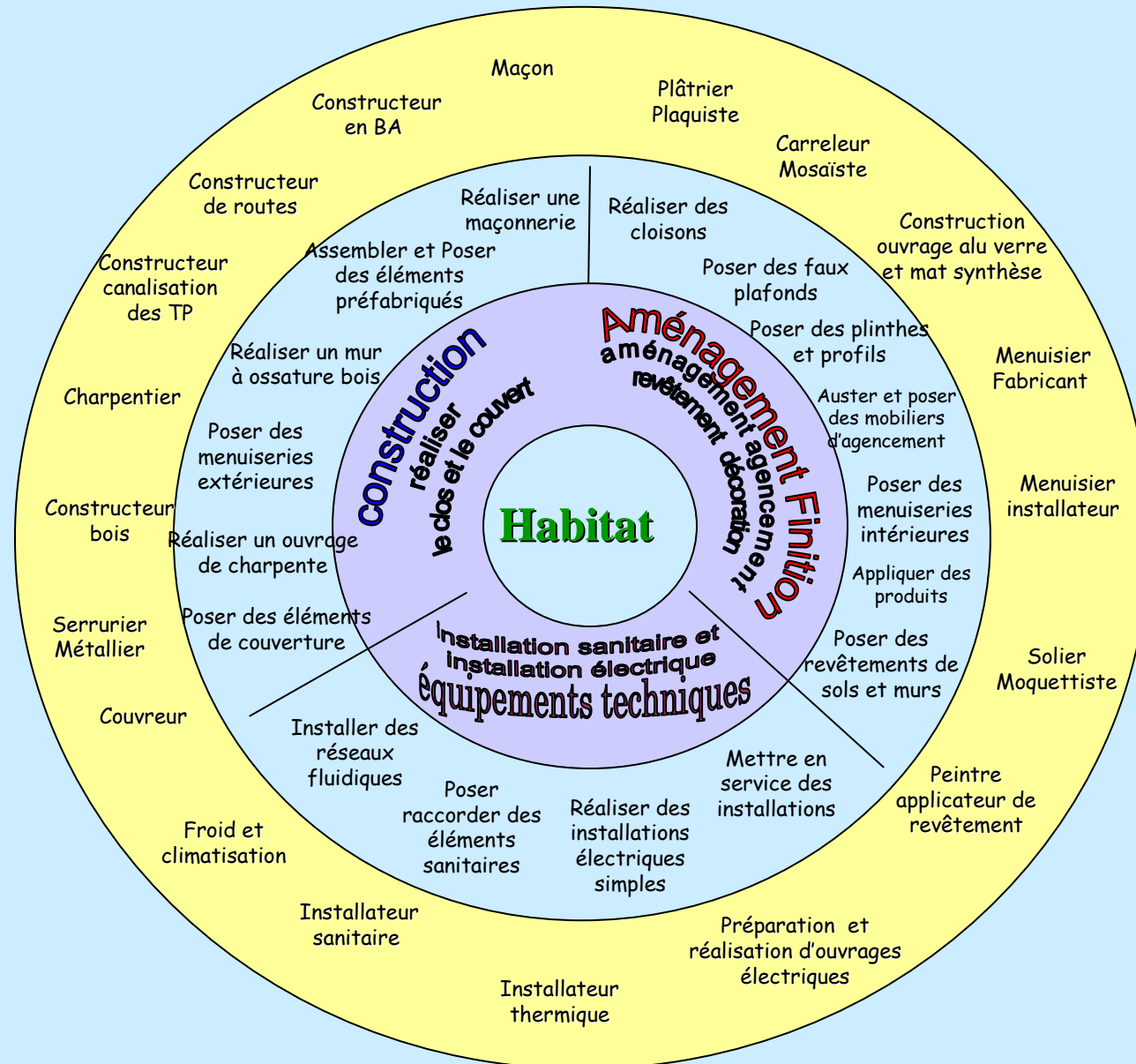
- **Habitat** (X)
- **Hygiène Alimentation Services** (X)
- **Espace rural et environnement** (X)
- **Vente Distribution Magasinage** (X)
- **Production industrielle**

- **6 piliers du socle commun de connaissances et de connaissances et de compétences**



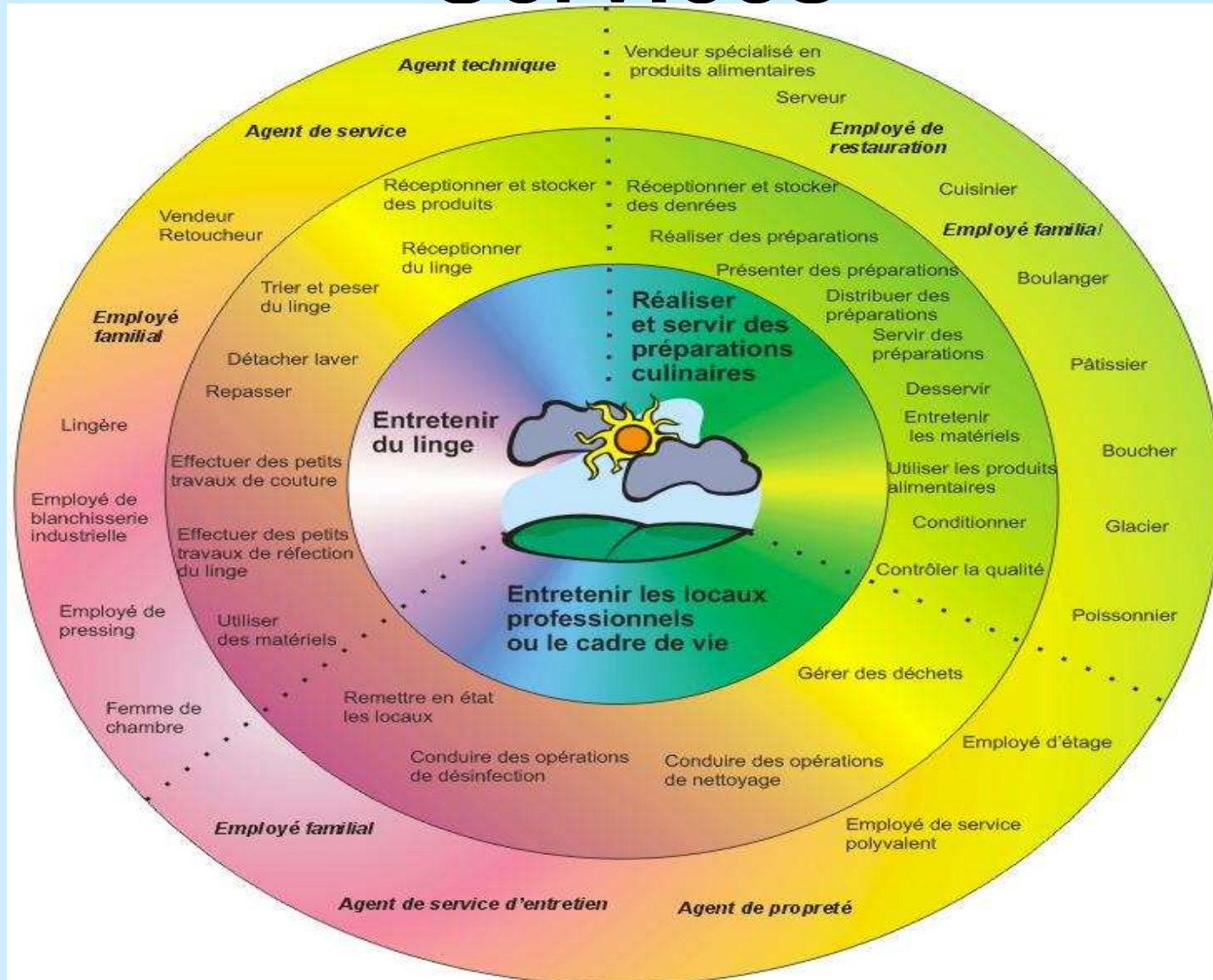


Habitat



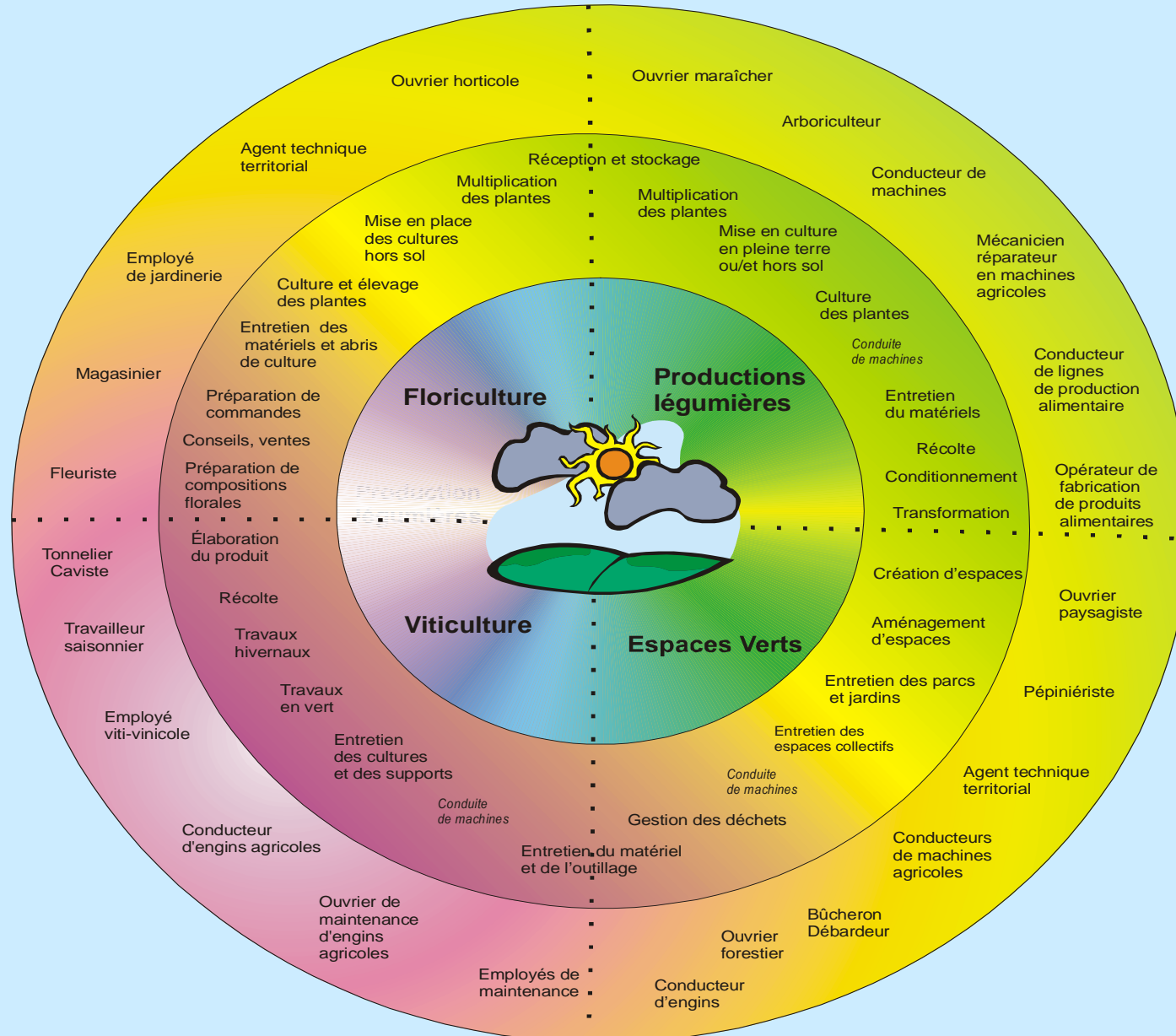


Hygiène Alimentation Services



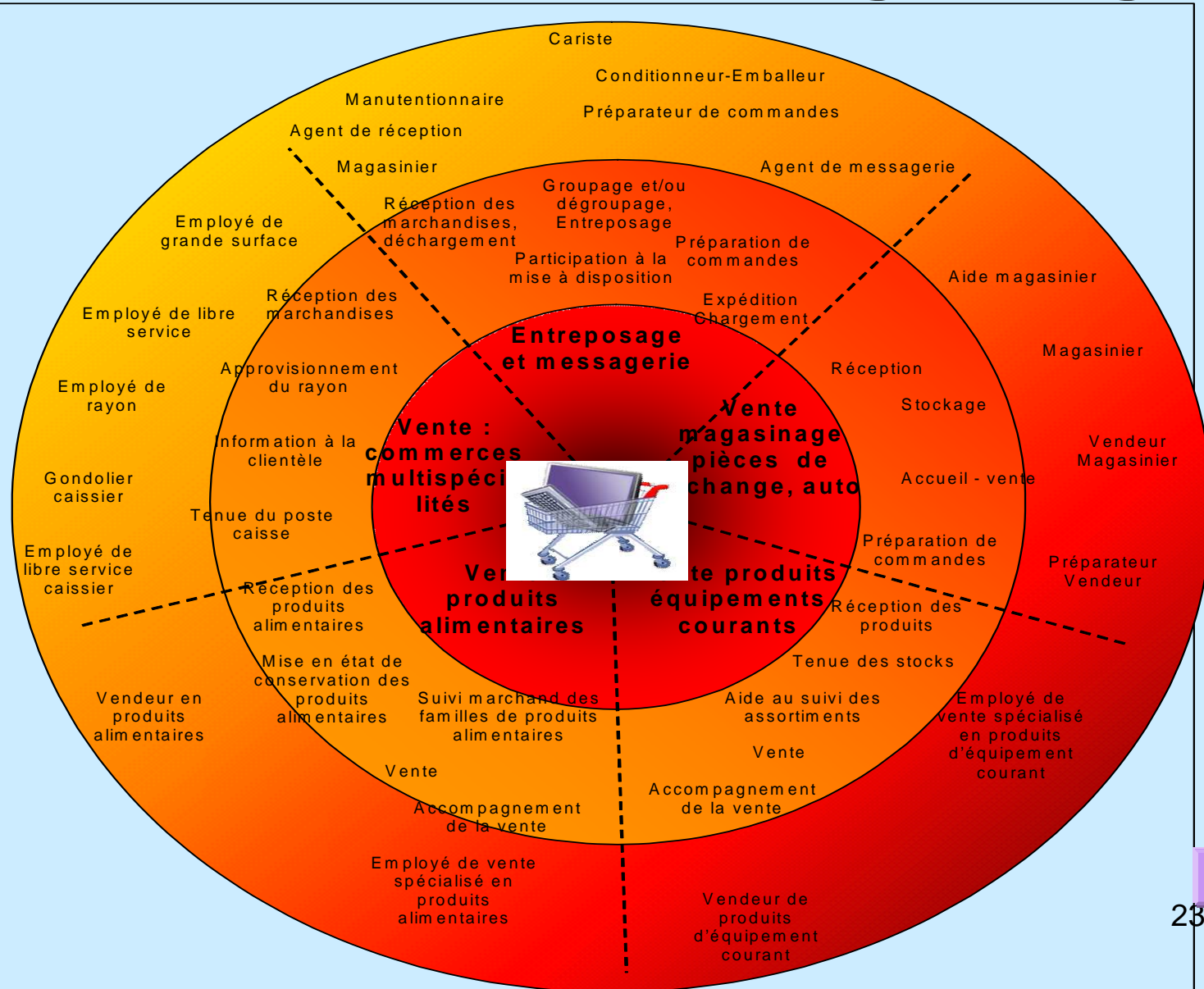


Espace Rural et Environnement





Vente Distribution Magasinage





Ce qu'introduit la circulaire

Enseignement technologique et professionnel

*Une évolution des activités des élèves pour préparer les
élèves à l'accès à une formation professionnelle*

Les activités conduites au sein des plateaux techniques dès la classe de 4, s'inscrivant dans les limites prescrites par le code du travail, permettent de découvrir une large variété de champs professionnels intégrant des activités liées à la production de biens et des services.

De durée limitée dans le temps, ces travaux permettent plusieurs réalisations au cours de l'année scolaire

Les activités de découverte professionnelle sont intégrées dans les projets et participent à la diversification des parcours (X)



OBJECTIF 4 –

Identifier les principes retenus au titre du projet académique des EGPA

Mise en œuvre du projet académique EGPA

1. Actualisation et modélisation des structures SEGPA (X)
2. Nouvelle carte des champs professionnels et de la carte des formations (ouverture de 680 places de CAP)
3. Evolution des plateaux techniques en lien avec les conseils généraux
4. Plan de formation des enseignants intervenant en SEGPA





Modélisation des structures SEGPA

Structure	Potentiel structure	Ateliers	Champs	PLP
Type 2	64	2	2	2
	48 (type 2 alternatif)			
Type 3	96	3	3	3
	80 (type 3 alternatif)			
Type 4	128	4 Ou 3 dont 1 atelier double	3	4
	112 (type 4 alternatif)			



OBJECTIF 5 –

Identifier les objectifs, les finalités et les modalités de mise en œuvre des nouvelles orientations pédagogiques

LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT en SEGPA

LES OBJECTIFS

- L'acquisition des connaissances et des compétences du Socle commun (objectif de la scolarité obligatoire)
- L'accès à une formation en LP, EREA, CFA conduisant à une qualification de niveau V.

LES FINALITES

- Faire acquérir le plus grand nombre de connaissances et de compétences du Socle commun.
- La maîtrise du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues
- L'acquisition du B2i collège, de l'ASR (Attestation de Sécurité Routière), du CPSC niveau 1 (Certificat de Prévention et Secours Civiques)
- L'éducation à la santé, à la sexualité, l'enseignement de la santé et de la sécurité au travail
- L'attribution du CFG, voire du DNB (pour certains élèves)





LES MODALITES de MISE EN ŒUVRE des nouvelles orientations pédagogiques :

- Une prise en charge personnalisée des élèves :
 - un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant
 - de véritables interlocuteurs dans l'équipe pédagogique et éducative
- Un processus d'enseignement dynamique et adapté
 - des pratiques de différenciation et d'individualisation pédagogique
 - des pratiques de projet
 - des situations de recherche ou de résolution de problèmes et des exercices d'entraînement
 - une attention particulière portée aux traces écrites, véritables outils de référence
- Suivi, évaluation et validation des parcours
 - le projet individuel de formation
 - les outils de suivi et de validation du parcours



Pilotage et coordination pédagogique

- Projet individuel de formation
- Stages XXX
- Projet personnel d'orientation
- Bilan annuel
- Axes du projet SEGPA/projet d'été...
- Animation de la coordination pédagogique

CHAMP.....

Domaine.....

Domaine.....

Domaine.....

Contraintes locales

Equipements plateaux techniques
Offre de formation du bassin

Activités:

Les activités proposées s'inscrivent dans une dynamique de projet où l'élève est associé à toutes les étapes lui permettant ainsi d'identifier les compétences à développer et donc les progrès à réaliser.

STRATEGIES PROPOSEES:

Ces stratégies peuvent être associées ou non et utilisées dans l'ordre le plus adapté au projet.

Fabrication ou réalisation d'un bien ou d'un service

Recherche documentaire sur l'évolution et les perspectives des entreprises du secteur professionnel

Observation sur site des activités professionnelles caractéristiques des métiers du secteur professionnel (Réalisation de vidéos, photos, entretien avec les professionnels)

EXEMPLE

CONNAISSANCES

CAPACITES / APITUDES

DEVELOPPEES (soit)

- Repérer les principales contraintes et exigences de l'activité professionnelle
- Travailler en équipe
- Respecter une consigne
- Organiser le poste de travail
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

- Communiquer
- Identifier les similitudes requises par les différents métiers du champ
- Repérer les entreprises locales et leurs caractéristiques
- Identifier des lieux et des modalités de formation

- Conduire une recherche
- Classer l'information
- Exposer
- Utiliser l'informatique (B2i)



OBJECTIF 6 –

Appréhender le cadre de mise en œuvre des enseignements professionnels et technologiques des différents champs professionnels

Mise en œuvre de l'enseignement dans le cadre des 5 nouveaux champs professionnels

Quelques points de repère...

- **Stratégie pédagogique** : activités concrètes, démarche de projet technique (1), stratégies pédagogiques diversifiées, différenciation pédagogique, socle commun, découverte professionnelle ...durée
- **Environnement du travail** : plateau technique, équipement
- **Connaissances et compétences / PLP**
- **Finalité** : Elaboration du projet personnel d'orientation





Critères à prendre en compte pour la conduite des activités et projets techniques...

Des activités concrètes

- S'inscrivant dans les limites prescrites par le code du travail
- Représentatives de métiers dans des secteurs porteurs d'emplois
- Représentatives de situations professionnelles relatifs aux domaines du champ
- Accessibles aux élèves et les mettant en situation de réussite
- Permettant l'articulation entre les compétences scolaires et les pratiques du monde professionnel
- Mobilisant des stratégies pédagogiques variées et des apprentissages en liaison avec le socle commun
- Des projets variés de durée limitée dans le temps (5 à 7 sem)





Atelier 1 « Pilotage et coordination pédagogique »

A partir des nouvelles orientations et de vos pratiques actuelles,

1 - Identifier des actions, démarches et projets répondant déjà aux nouvelles orientations...

2 – A partir des écarts par rapport aux nouvelles orientations et proposez des démarches et actions à entreprendre pour répondre aux objectifs et conditions de mise en œuvre

- *Travail en sous-groupe*
- *Compléter le tableau joint*





*Atelier 2 «Enseignement général... »
Voir choix de la thématique d'atelier....*

A partir des nouvelles orientations et de vos pratiques actuelles,

1 - Identifier des actions, démarches et projets répondant déjà aux nouvelles orientations...

2 – A partir des écarts par rapport aux nouvelles orientations et proposez des démarches et actions à entreprendre pour répondre aux objectifs et conditions de mise en œuvre

•Travail en sous-groupe





Atelier 3, 4 « Champ professionnel (Habitat / HAS) »

Dans le cadre du champ professionnel et de vos pratiques actuelles

1 - Identifier des actions, démarches et projets répondant déjà aux nouvelles orientations...

2 – A partir des écarts par rapport aux nouvelles orientations et proposez des démarches et actions à entreprendre pour répondre aux objectifs et conditions de mise en œuvre

- *Travail en sous-groupe*
- *Compléter le tableau joint*

